

Revue de Linguistique Romane (RLiR) : Feuille de style – Titre de l'article

Dédicace ou citation éventuelle : « Les langues de la Société sont les langues romanes »

La feuille de style s'applique autant aux articles qu'aux comptes rendus et à la BiLiRo (v. quelques règles complémentaires pour les CR, notamment les références bibliographiques, ci-après n° 5).

Afin de faciliter la mise en pages définitive, on saura gré aux auteurs de la *Revue de linguistique romane* de bien vouloir appliquer à leur texte les formats prévus par la feuille de style de ce document¹. Le style 'Normal' (all. 'Standard') de ce présent paragraphe doit être employé pour le texte courant. Seules certaines parties feront intervenir l'*italique* et l'on évitera de recourir au gras.

Pour tous les caractères spéciaux – signes phonétiques de l'API ([ɔ, ε, ə, etc.]), caractères du grec (α, β, etc.), de l'hébreu, du roumain (ș, ț, ă, etc.) ou d'autres langues (ę, ś, ž, etc.) –, on se servira dans la mesure du possible de la version la plus récente de la police Times New Roman (format *OpenType TrueType flavored* compatible PC et Mac), fortement élargie par rapport aux versions précédentes (3271 caractères). Les accents et les autres signes diacritiques doivent en principe être présents sur les majuscules.

Les étymons seront saisis en PETITES CAPITALES (sous la catégorie 'Format', entrée 'Police') ; il suffit en cela de faire figurer la quantité après la voyelle concernée (exemple : AMA^{RE}), car les (vraies) petites capitales avec les quantités dûment positionnées seront introduites lors de la mise en pages définitive.

Le manuscrit ne doit comporter aucune division de fin de ligne. Les séparateurs de syllabes manuels ou automatiques doivent être désactivés.

Les notes de bas de page et leur numérotation doivent être insérées grâce à la fonction d'insertion automatique de notes de bas de page (Menu Insertion / Référence / Note de bas de page). Les appels de note apparaissent dans le texte sans parenthèses et devant le signe de ponctuation². Leur numérotation est automatique.

¹ La feuille de style permet la saisie de nouveaux textes mais aussi l'importation (par copier-coller) de documents-word déjà rédigés auparavant (et dans lesquels une hiérarchie des titres a déjà été opérée). Dans les deux cas, il convient d'ouvrir la feuille de style et de l'enregistrer sous un nouveau nom, toujours avec l'extension '.doc'. Pour attribuer les formats en question, il convient d'ouvrir, en Word, sous la catégorie 'Format' l'entrée 'Styles et mise en forme' (all. 'Formatvorlagen') ; cette opération fait paraître à droite du document-word une liste des styles disponibles. Placez alors le curseur à un endroit défini et cliquez avec la souris sur le style en question dans la liste à droite.

² Le texte de la note apparaît en style 'Notes' (all. 'Fußnotentext').

Important : la forme précise des styles (le formatage : police, taille, espaces, retrait, etc.) se met automatiquement en place, par la simple attribution du format en question ('Titre 2'), ou sera générée lors de la mise en pages définitive.

Les espaces insécables devant les signes de ponctuation [: ; « » ! ?] seront introduites lors de la mise en pages définitive.

Tous les articles se terminent par l'indication de l'université (ou de l'unité de recherche) à laquelle se rattache l'auteur de l'article et par son nom ; ces informations précèdent les références bibliographiques :

Université de ...

Prénom NOM

1. Titres et lignes vides

Les articles de la *RLiR* font appel à un 'Titre d'article' et à trois catégories de sous-titres ('Titre 1', 'Titre 2' et 'Titre 3'). La numérotation des différents sous-titres est de type purement numérique ; elle doit être instaurée

(1) de manière manuelle exclusivement et

(2) en faisant appel aux seuls chiffres arabes. (1., 1.1., 1.2., 1.2.1., etc.)

On observera la hiérarchisation suivante des sous-titres : le 'Titre 1' en numérotation simple (1. ci-dessus), marque les articulations principales de l'article, alors que le 'Titre 2' en numérotation binaire (2.1. ci-dessous) est réservé aux sous-chapitres.

Si cela est nécessaire, des sous-chapitres avec une numérotation ternaire (toujours en chiffres arabes) peuvent être introduits ('Titre 3') ; ils peuvent être introduits au-dessus du texte mais aussi par une pure numérotation ou encore par un titre séparé du texte par un tiret long ; cf. :

1.1.1. Ceci est un exemple pour un sous-chapitres introduit avec une pure numérotation ternaire.

1.1.2. Sous-titre d'appoint. – Ceci est un exemple pour un sous-chapitre introduit par un sous-titre placé directement avant le texte.

Les deux présentations ci-dessus peuvent être panachées entre elles au sein de l'article, mais ne peuvent en aucun cas être combinées avec le 'Titre 3' au-dessus du texte.

D'éventuelles lignes vides, servant à la structuration du texte, sont tapées dans la même police que la section respective :

De telles lignes vides peuvent également être signalées par trois étoiles :

* * *

2. Citations et guillemets

Les citations dans le texte sont mises entre *guillemets français doubles* : « ... », les citations à l'intérieur d'une citation sont mises entre guillemets français simples : < ... >. Les omissions sont signalées comme suit : [...].

Les définitions apparaissent entre *guillemets américains doubles* : “...”.

Les expressions en langue étrangère, les expressions impropres ou les termes linguistiques spécifiques (par ex. le mécanisme de 'dénonymisation') sont mis entre guillemets américains simples : '...'

Il est capital de respecter la distribution des guillemets français (pour les citations), des guillemets américains (pour les définitions) et des guillemets américains simples (seulement pour des formes occasionnelles ou des terminologies peu usuelles).

N.B. Dans les textes français et espagnols, les guillemets français sont séparés du texte qu'ils entourent par un demi-espace insécable (CTRL + MAJ + [espace] sous *Word*). Cela n'est pas courant dans les textes italiens. De la même manière, dans les textes français les points-virgules, les doubles-points, les points d'exclamation et d'interrogation sont séparés du texte qui les précède par un demi-espace insécable. Cet espace n'apparaît pas dans les textes italiens ou espagnols.

Les citations hors texte sont de deux types : les citations en prose et les citations en vers.

2.1. Citations en prose

Pour les citations en prose, il suffit d'appliquer le format en question ('Citation en prose') de la feuille de style et de le répéter au cas où la citation s'étend sur plusieurs paragraphes :

Exemple de citation en prose, exemple de citation en prose, exemple de citation en prose, exemple de citation en prose, exemple de citation en prose, exemple de citation en prose, exemple de citation en prose, exemple de citation en prose.

2.2. Citations en vers

Pour les citations en vers, on applique la feuille de style correspondante ('Citation en vers'), comme l'illustre l'exemple ci-dessous, en considérant que l'ensemble des vers ne forme qu'un seul paragraphe [saut de ligne forcé après chaque vers : majuscule + retour] :

Exemple de citation en vers	15
Exemple de citation en vers	
Exemple de citation en vers.	17

3. Listes et énumérations

Pour les listes de toutes sortes (traits linguistiques, exemples, mots d'un glossaire, etc.), on appliquera le format 'Listes', sans utiliser la fonction automatique d'énumération :

- inventaire ou énoncé de caractéristiques diverses, caractéristiques diverses, caractéristiques diverses, caractéristiques diverses ;
- inventaire ou énoncé de caractéristiques diverses, caractéristiques diverses, caractéristiques diverses, caractéristiques diverses.

Les *répertoires de lexèmes*, qui peuvent donner lieu dans certains cas à de véritables glossaires, suivent la logique suivante (format 'Listes', sans tiret au début et sans ponctuation à la fin) :

mignotie plutôt "faiblesse de caractère, fait de se plaindre pour des riens"

obscurir, en IV, 3, 34, le texte donne un étrange *obscurira*

occasion, lire "accusation"

ajouter *parler que* "dire que" III, 3, 57

plainement, l'indication « en ouvrant la syntaxe latine » est étrange

4. Tableaux, cartes, reproductions

Aucune consigne n'est donnée pour les tableaux. Quant aux illustrations (cartes, reproductions de manuscrits, graphiques, etc.), elles seront jointes au document texte (en indiquant la place souhaitée de leur insertion et le texte de la légende les accompagnant). Pour les reproductions, le format TIFF est recommandé (sans compression d'image) avec une résolution minimale de 300 ppp.

5. Comptes rendus (CR)

Le compte rendu (CR) doit être construit comme suit :

Prénom NOM de l'auteur de l'ouvrage/article en question, *Titre et le cas échéant sous-titre* de l'ouvrage/article, Lieu d'édition, Maison d'édition (Série, tome), Année de parution, Longueur (par ex. XIII + 345 pages + CD-Rom).

Les pages du texte dont c'est le compte rendu doivent être mentionnées sans l'abréviation « p. », entre deux crochets droits : [445], [LXXI] ou [71-81].

Les références bibliographiques à d'autres ouvrages peuvent être placées directement dans le corpus du compte rendu ou, ce qui est préférable, dans des notes de bas de page³. Elles suivent les indications présentées plus bas à l'exception près que l'année de parution est placée après la mention de la maison d'édition. Exceptionnellement, si les indications bibliographiques sont nombreuses, elles peuvent être rassemblées à la fin du compte rendu.

Le nom de l'auteur du CR apparaît à la fin du compte rendu sous la forme suivante :

Prénom NOM

³ Brunel, Clovis, *Les plus anciennes chartes en langue provençale. Recueil des pièces originales antérieures au XIII^e siècle*, Paris, 1926 ou encore Skårup, Pavl, *Morphologie élémentaire de l'ancien occitan*, Copenhague, Museum Tusulanum Press, 1997. – articles : Gardette, Pierre, « Deux itinéraires des invasions linguistiques dans le domaine provençal », in : Id., *Études de géographie linguistique*, Strasbourg, 1983, 615-630.

6. Références bibliographiques

N.B. Les indications bibliographiques données dans le texte ou dans les notes de bas de page sont abrégées selon le modèle suivant : Dauzat (1939, 243sq[*qj.*]), Dauzat (1939, 243-245) ou Rohlf's (1964, § 33).

Les références bibliographiques (en style 'Listes') se composent de :

- (1) Nom, Prénom de l'auteur ou de l'éditeur,
- (2) Année de parution.
- (3) *Titre du livre*,
- (4) Ville d'édition,
- (5) Maison d'édition.

Par exemple :

Nom, Prénom, 1900. *Titre de l'ouvrage en italique*, lieu d'édition, éditeur, collection (facultatif), nombre de vol.

Les articles provenant de revues ou de recueils sont présentés comme suit :

- (1) Nom, Prénom de l'auteur,
- (2) Année de parution.
- (3) « Titre de l'article »,
- (4) *Nom de la revue ou du recueil*,
- (5) Pagination.

Par exemple :

Nom, Prénom, 1900. « Titre de l'article », *Titre du périodique en italique* volume, pages.

Nom, Prénom, 1900. « Titre de la contribution à un ouvrage collectif », in : Nom, Prénom (ed.), *Titre de l'ouvrage collectif en italique*, lieu d'édition, éditeur, collection (facultatif), volume, pages.

Attention : (1) « in : » doit être utilisé uniquement dans le cas des recueils ;

(2) « (ed.) » utilisé pour signaler un ou plusieurs éditeurs reste invariable et sans accent.

Les dictionnaires, revues ou atlas sont mentionnés au moyen de leur sigle courant LRL (Holtus, Günter / Metzeltin, Michael / Schmitt, Christian (ed.), 1988-2001. *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, Tübingen, Niemeyer, 7 vol.) ou RSG (Ernst, Gerhard / Gleßgen, Martin-D. / Schmitt, Christian / Schweickard, Wolfgang (ed.), 2003-2008. *Romanische Sprachgeschichte / Histoire linguistique de la Romania*, Berlin/New York, Mouton - de Gruyter, 3 vol.) et ne doivent pas être indiqués en détail dans la bibliographie.

Une liste complète des sigles de la RSG (de même que de ses abréviations) se trouve sur notre site, sous [Revue de Linguistique Romane - Sigles et Listes d'abréviations](#).

Les références sont classées dans l'ordre alphabétique des auteurs, puis, si besoin est, dans l'ordre chronologique :

- Abraham, Werner, 1981 [1974]. *Diccionario de terminología lingüística actual*, Madrid, Gredos (trad. Francisco Meno Blanco).
- Anderson, Stephen R., 1990 [1985]. *La fonología en el siglo XX*, Madrid, Visor (angl. *Phonology in the twentieth Century. Theories of rules and theories of representations*, Chicago, The University of Chicago Press, 1985 ; trad. Elena de Miguel Aparicio).
- Chambon, Jean-Pierre, 1996a. « Pour l'étude linguistique des troubadours: traits amphizoniques dans la langue de Peire Cardenal », *RLiR* 60, 73-109.
- Chambon, Jean-Pierre, 1996b. « Méthodes en anthroponymie historique: cinq noms de famille bas-auvergnats (Chassa[i]gnon, Vorilhon, Torrilhon, Fayon, Chandezon) », *Rivista Italiana di Onomastica* 2, 263-285.
- Chambon, Jean-Pierre / Grémois, Emmanuel, 2005. « De Albas Peiras à Beaupeyras (lieu-dit, Clermont-Ferrand) : les transformations d'un microtoponyme entre ancien occitan et français moderne », *Revue belge de philologie et d'histoire* 83, 915-928.
- Chambon, Jean-Pierre / Grémois, Emmanuel, 2005-2006. « Renouveau formel et resémantisation en microtoponymie : trois exemples clermontois (les Neuf Soleils, les Rivaux, Champcourbe) », *Nouvelle Revue d'onomastique* 45/46, 83-92.
- Chambon, Jean-Pierre / Grémois, Emmanuel, 2007. « Du nouveau sur la toponymie de Clermont-Ferrand et de ses environs (I) », *Revue des Langues Romanes* 111, 135-156.
- DTS = Kristol, Andres *et al.*, 2004. *Dictionnaire toponymique des communes suisses*, Frauenfeld, Huber/Lausanne, Payot.
- Ernout, Alfred / Thomas, François, 1964³. *Syntaxe latine*, Paris, Klincksieck.
- Gran enciclopèdia catalana*, 1970/83. Barcelone, Edicions 62/Enciclopèdia Catalana.
- Haspelmath, Martin / König, Ekkehard / Oesterreicher, Wulf / Raible, Wolfgang (ed.), 2001. *Language typology and language universals. An international handbook*, Berlin/New York, de Gruyter, 2 vol.
- Skårup, Paul, 1997. *Morphologie élémentaire de l'ancien occitan*, Copenhague, Museum Tusulanum Press.

Les sites internet doivent être mentionnés comme suit :

CORDE & CREA : *Corpus Diacrónico del Español & Corpus de Referencia del Español Actual*, <www.rae.es>.

The LINGUIST List, Eastern Michigan University & Wayne State University, <www.linguistlist.org>.